

Comment utiliser les eaux traitées par les stations d'assainissement ?

Dossier de la rédaction de H2o
March 2018

La France est en retard par rapport à d'autres pays européens : moins de 0,1 % des eaux usées traitées par les stations d'assainissement sont utilisées. Les avantages sont pourtant nombreux (environnementaux, économiques, sociaux), notamment pour l'arrosage de secteurs gourmands en eau comme les golfs, les zones agricoles ou encore les espaces verts publics. Un manuel publié par l'ARPE PACA donne aux maires et élus locaux des clés pour utiliser cette solution encore (trop !) rare. Il s'agit de donner les moyens aux territoires d'intégrer des solutions d'avenir en préservant l'eau, ressource rare en région PACA et de rattraper le retard de la France en la matière. Comment monter et concrétiser un projet de réutilisation des eaux usées traitées ? Par qui se faire accompagner ? Quelles sont les démarches réglementaires à connaître ? Comment concrétiser et faire vivre son projet ? Autant de questions auxquelles répond ce manuel pratique et opérationnel qui a pour ambition d'aider, pas à pas, les élus et les techniciens à définir le potentiel sur leur territoire, lancer la phase étude, obtenir des aides financières et lancer les travaux. Pour accompagner les collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans leur projet, l'ARPE précise qu'elle se tient aussi à la disposition des élus et équipes techniques pour les aider (définition du projet, rédaction du cahier des charges, suivi des différentes étapes des études et des travaux, optimisation des choix techniques et de l'exploitation des ouvrages).

En France, selon le CEREMA, 65 installations seulement fonctionnent avec cette technique ; l'irrigation agricole représente elle seule plus de 50 % de l'utilisation de ces eaux (33 projets sur l'ensemble du territoire) et l'arrosage des golfs, près de 30 %. L'arrosage des espaces verts sont la traîne : à peine 8 % des projets. En PACA, environ 332 000 mètres cubes ont été utilisés (environ 0,1 % des eaux usées traitées). Quatre installations recensées utilisent de l'eau usée traitée : un golf, deux communes (pour les espaces verts et une borne d'hydrocurage) et un site agricole.

Télécharger le manuel